

Le Canada et les "nouveaux" thèmes du GATT

Trois "nouveaux" thèmes d'une grande importance pour le Canada sont à l'ordre du jour des négociations d'Uruguay : le commerce des services, les questions de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et les mesures concernant les investissements liées au commerce.

Le commerce des services

Le commerce des services — services financiers, transports, informatique, télécommunications, consultation et services professionnels — représente environ 20 % des échanges internationaux et prend de plus en plus d'importance dans l'économie mondiale. Au Canada, les services comptent pour plus de 70 % du produit intérieur brut et sont un facteur important de création d'emplois.

Le Canada souhaite que les négociations d'Uruguay permettent d'élaborer un nouveau cadre de règles multilatérales qui s'appliquerait au commerce des services, un cadre comparable à celui qui régit le commerce des marchandises, et d'en arriver à la réduction des restrictions nationales qui gênent le commerce des services.

La grande diversité des réglementations intérieures rend ce domaine particulièrement complexe. L'application des principes de base du GATT aux différents régimes réglementaires nationaux — accès aux marchés, non-discrimination, traitement national et transparence — constitue un important volet des négociations commerciales multilatérales dans ce domaine.

L'*Uruguay Round* donne à la communauté commerciale internationale l'occasion d'élaborer des règles de base avant que le commerce des services ne donne lieu à des affrontements plus nombreux dans les relations commerciales. C'est pourquoi le Canada est d'avis qu'un accord sur les services devrait comprendre des mécanismes visant à éviter et à régler les différends.